



UNION SYNDICALE DOUANIERE

Communiqué concernant la sortie du conflit : l'USD-FO est prête à signer l'accord proposé par Bercy

*Afin de communiquer d'une façon précise et à destination de l'ensemble de la communauté douanière, nous avons attendu la fin du processus de négociation d'un protocole de sortie de crise pour présenter les éléments détaillés de l'accord et ainsi prendre le temps de **recueillir les avis de nos instances et de nos adhérents sur les montants venant abonder l'IR et l'ACF.***

*En effet, nous avons consulté les instances respectives de nos deux syndicats sur la question de savoir s'il fallait signer ou non le protocole d'accord proposé le 10 mai par le ministère. Il est très important d'avoir à l'esprit que **ces propositions sont à prendre telles quelles ou à laisser.** Il faut comprendre par-là que **ce sera cela ou rien du tout.***

Après deux mois de conflit, au cours duquel certains agents ont subi des enquêtes administratives (avec propositions de sanctions) suite à leur implication dans le mouvement, comment estimer a priori des propositions financières acceptables alors même qu'elles ne sont pas à la hauteur de ce qui était initialement demandé ?

*Ce conflit très atypique a créé des tensions entre la hiérarchie et les agents, mais également entre les agents Op/Co et les Surv, ou encore entre agents sur site, **en raison d'approches parfois divergentes** sur les modalités d'action à mettre en œuvre et enfin entre les organisations syndicales elles-mêmes qui ont tenu malgré tout à rester unies dans ce combat, en dépit d'inévitables vicissitudes générées par la longueur du conflit.*



*L'USD-FO a toujours pesé auprès de Bercy et du directeur général afin que **TOUTES** les organisations syndicales soient reçues au moment même où la très grande majorité des agents se demandait si quelque chose bougerait en dehors d'interrogatoires écrits ou de menaces en cascade. Pendant plusieurs semaines, le blocage était total.*

Nous avons donc tenu, et nous l'assumons pleinement, à ce que le dialogue, bien que difficile, avec nos autorités de tutelle se maintienne dans l'intérêt des personnels et afin d'éviter in fine que les propositions du ministère soient purement et simplement retirées, faute d'une réelle et sincère volonté de discuter.

Une chose est de dire qu'on est dans la négociation, une autre est de participer activement à construire une sortie de crise digne. Nous avons fait ce second choix en conscience, car il n'était pas concevable pour l'USD-FO que de nombreux collègues se soient mobilisés et aient pris des risques, pour au final ne rien obtenir !

Nous avons juste fait notre job ! Ce que d'autres OS ont dû faire aussi, c'est tout au moins ce que nous pensons.

*Précisons également, qu'une organisation syndicale seule ne peut en aucun cas valider un **accord majoritaire** car celui-ci nécessite la signature de **3 OS sur 5 au minimum**.*

Il faut parfois savoir encaisser les coups et serrer les dents quand l'intérêt général est en jeu, ce que nous avons fait malgré tous les propos désobligeants qui ont circulé, notamment sur un réseau social bien connu de tous les douaniers que l'on peut analyser comme un défouloir de toutes les rancœurs.

*En deux mois, nous avons communiqué en intersyndicale et également sous notre propre étiquette pour des mises en garde concernant les disciplines mais aussi sur la nécessité d'échanges rapides afin que la possibilité d'un paiement en juillet soit atteinte. Les événements nous ont hélas donné raison sur ces deux points. De juillet, comme première date d'augmentation **de l'ACF et de l'IRTI**, nous sommes passés en novembre et de 15 disciplines à 19.*

Nous avons été critiqués pour ces communications averties. L'histoire confirmera peut-être au final que notre analyse était la bonne et que le travail en intersyndicale était la seule méthode pour aboutir à un résultat tangible.

Tous ces éléments de contexte ont été analysés par les instances internes des deux syndicats composant l'USD-FO qui ont validé les dernières propositions négociées avec le ministère.

Nous regrettons cependant l'étalement de la mise en œuvre de l'ensemble de l'augmentation indemnitaire sur 18 mois. Par ailleurs, nous demanderons que la grande majorité des procédures

disciplinaires soient classées sans suite, car elles s'expliquent pour l'essentiel par la longueur et la dureté exceptionnelle du conflit.

Pourquoi n'avons-nous pas sondé tous les agents des douanes ?

- pour respecter nos statuts qui prévoient que les décisions importantes relèvent de nos instances internes,*
- parce que nos réseaux locaux ont pris attache des collègues, de façon large.*
- parce que l'intersyndicale s'est positionnée contre cette démarche de sondage, l'estimant peu fiable (les résultats obtenus l'auraient été sans couvert d'anonymat).*
- enfin le Ministère a appelé à la discrétion toutes les organisations syndicales, sur un sujet sensible qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Brexit et dans un contexte budgétaire tendu vis-à-vis de l'ensemble des administrations.*

*Ce combat a été celui de tous les douaniers et de toutes les organisations syndicales. **Aucun douanier**, quel que soit branche d'activité ou son grade **ne sera oublié**. Ce qui doit prédominer aujourd'hui, c'est le respect de tous et le maintien sans faille de la solidarité douanière.*

En prenant la décision de signer ces accords, l'USD-FO n'arrêtera pas là son action pour l'amélioration du pouvoir d'achat. Il reste encore bien des chantiers dont ceux de la revalorisation du point d'indice et de l'IMT pour lesquels nous restons mobilisés.

Les conditions de travail et les retraites sont aussi des sujets qui nous tiennent à cœur et sur lesquels nous serons évidemment vigilants.

Nous formulons désormais le souhait que deux autres organisations syndicales au moins rejoignent notre analyse afin qu'un accord majoritaire puisse être signé le vendredi 17 mai 2019, après plus de 2 mois de mobilisation, au bénéfice de tous les douaniers.

L'USD-FO tient à nouveau à remercier tous ceux qui se sont mobilisés dans l'action afin de rendre possible un tel accord.

Parce que notre organisation ne peut se satisfaire de cette avancée qui, à elle seule, ne peut compenser des années de blocage des salaires et des décalages avec des avancées catégorielles dans d'autres ministères, nous continuerons à porter d'autres revendications telles que la gratuité des transports (domicile/travail) pour tous les douaniers, tel que cela vient d'être obtenu par l'USD-FO en Auvergne Rhône Alpes.

L'heure est donc à la poursuite du combat ensemble contre le démantèlement programmé du statut de fonctionnaire et pour la défense du pouvoir d'achat, dans l'intérêt de tous.



46, Rue des Petites Écuries - 75010 PARIS

☎ : 01 47 70 31 21 09 63 43 59 87

Adresses e-mail : fodouanes@gmx.fr - sncd.siege@douane.finances.gouv.fr